

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0069201 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KHADIGA HASNAAOUI

Date de naissance :

Adresse : Bld RHALID Rue 5 N 28 C B CASA

Tél. : 0666100009 Total des frais engagés : 367,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LAARIBI Samir
Médecine Générale
Bloc 104 El Koudia - Hay Mohammad
N° 28 Rue 59 - Casablanca
Tél: 0522 51 77 81

Date de consultation : 17/03/2020

Nom et prénom du malade : HASSAN BEN KHADIGA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection d'origine
Moules de la prostate

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/13/20	C	51	150DH	DR. LAARIDI SIDI Médecin Générale bloc 104 El Koudia Hay Mohammad N° 20 Rue 59 - Casablanca Tél: 0522 61 77 91 INP 091 087 866

EXECUTION DES ORDONNANCES

Chemin du Pharmacien de du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. QADRI N PHARMACIE EL HADJ 80 C. 1000 ONCE - BLD 2 - BLOC GARAS - 1000 BLD 2 - BLOC 112	17/03/2020	817,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

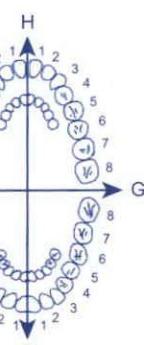
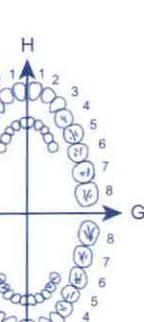
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'IRM.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور لعربي سمير
Docteur Samir LAARIBI

الطب العام الفحص بالصدى

الدأ السضاء، في:

HANSAKI KIMIJI

Fywo

11 STREAM 186

S.V

Yellow & brown

94, 97

4/ TRIBUNALIS 5126
MAY

S.V

AVANT
L'ÉTAPE

1 Ceillens à la ferme 3/0

3) CARBON CYCLONE STOVE

7 Feb 2022 (or get 10%)

11/19/1968
in the Ont.
G. 15. 1968
up. Rue 2272
J. 21/11/68
M. 18
M. 18
11/19/1968

الحي المحمدي - بلوك الكدية 104 رقم 28 - البيضاء - الهاتف : 05 22 61 77 81 / المتنقل : 06 67 07 51 16
Hay Koudia, 104 Rue 59 N°28 - Hay Mohammadi - Casablanca - Tél.: 05 22 61 77 81 - GSM : 06 67 07 51 16

juvamine



MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Code extérieur
chamé

PI

po

- /

ef

-

risque de syndrome de sevrage

CONTRE-INDICATIONS
Ne prenez pas TRIBUTINE* :
- Chez l'enfant de moins de 2 ans.
- En cas d'hypersensibilité à la trimébutine.
EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE
VOTRE PHARMACIEN.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES
Ce médicament est indiqué dans le trait-
du-transit et de l'inconfort intestinal (lax).

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE
Antispasmodique musculotrope.

COMPOSITION	
Nom du médicament	
TRIBUTINE* 0,787% granulés pour sus-	
pour suspension buvable	Trim
TRIBUTINE* 150 mg sachets	Trim
TRIBUTINE* 150 mg gélule	Trim
	par

TRIBUTINE* 0,787% granulés pour sus-
pour suspension buvable
TRIBUTINE* 150 mg sachets, boîte de 20
TRIBUTINE* 150 mg gélule, boîte de 20

24,10

Lot : 3180
Mfg : 04-2010
EXP. : 04-2022
BIOCODEX MAROC PPV : 74,00 DH

Stres

CHLORHYDRATE D'ETIFOXINE

Veuillez lire attentivement
médicament.

- Gardez cette notice, vous pourrez y faire référence.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE STRESAM 50 mg, gélule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE STRESAM 50 mg, gélule ?
3. COMMENT PRENDRE STRESAM 50 mg, gélule ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER STRESAM 50 mg, gélule ?
6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE STRESAM 50 mg, gélule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?